



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.



Châteauguay

ville.chateauguay.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

■ MOT DU MAIRE.....	3
■ PRÉAMBULE.....	4
■ PORTRAIT DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY.....	5
■ CHAMPS D'INTERVENTION.....	6
■ DÉFINITION DES TYPES D'INCAPACITÉS.....	7
■ DÉFINITION DES CATÉGORIES DE GRAVITÉ LIÉES À L'INCAPACITÉ.....	7
■ BILAN 2019-2020.....	8
■ PLAN D'ACTION 2021.....	14



MOT DU MAIRE

C'est le temps de l'année de vous présenter notre Plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2021.

Année après année, la Ville de Châteauguay se fait un devoir de repenser et d'améliorer l'accessibilité de ses équipements, infrastructures et installations à l'ensemble de la population. Non seulement cette démarche nous permet d'agir en conformité avec la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées afin que leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, soit plus inclusive et mieux adaptée à leur réalité, mais la réalisation de ce plan vise à rencontrer les standards établis par les nombreux organismes et regroupements dont la mission est d'assurer une meilleure accessibilité aux personnes vivant avec une incapacité.

La Ville est fière des partenariats structurants, guidés par l'entraide, l'ouverture et la solidarité. Grâce à ceux-ci, il nous est possible d'identifier les obstacles que ces personnes rencontrent quotidiennement et d'établir des mesures pour nous permettre d'atteindre les objectifs.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce plan d'action pour mesurer la portée de ce qui a été accompli jusqu'ici et ce qui est en voie de l'être. Depuis maintenant plusieurs années, grâce aux efforts conjugués de la municipalité et ses nombreux partenaires, Châteauguay se démarque comme un milieu où il fait bon vivre...



Pierre-Paul Routhier



PRÉAMBULE

L'adoption, en 2004, de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, amène la Ville de Châteauguay à réaliser annuellement un plan d'action. Ce plan est un outil afin d'amener les différents services de la Ville à éliminer, de façon progressive, les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées. Le plan d'action annuel présente le bilan des réalisations de l'année antérieure et les engagements pour la présente année.

En vertu de l'article 1 de la Loi, l'expression-personne handicapée se définit comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Notre plan d'action sera basé sur le principe d'**accessibilité universelle**. Ce concept favorise une utilisation similaire des possibilités offertes par un bâtiment ou un lieu public pour toutes les personnes. En pratique, l'accessibilité universelle permet à toutes personnes, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, d'accéder à un bâtiment ou à un lieu public, de s'y orienter, de s'y déplacer, d'en utiliser les services offerts et de pouvoir y vivre les mêmes expériences. Elle concerne tous les aspects d'une ville et s'adresse à toute la population. Chacun de ses citoyens devrait pouvoir en bénéficier.

À travers cette loi, la volonté du législateur s'exprime principalement à travers deux articles, auxquels nous nous sommes référés dans l'élaboration de notre plan d'action.¹

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures envisagées pour l'année dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

Article 61.3

Les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

En terminant, notons que notre bilan se situe sur la dernière année (2014) et que notre plan d'action vise la période entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015. Par l'adoption de ce plan d'action, la Ville de Châteauguay entend ainsi regrouper tous les efforts d'amélioration, passés et à venir, et s'engage à mettre en place des actions concrètes en faveur de ses citoyens handicapés afin d'assurer leur pleine participation à la vie de notre communauté.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* : L.R.Q., c. E-20-1, le 1^{er} décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca>



PORTRAIT DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY



La ville, sa population, son territoire

La ville représente une force socioéconomique et un milieu de vie de qualité en Montérégie. Composée de 49 050 citoyens en 2019 et d'une superficie de 35,37 km², elle a atteint une certaine maturité et est actuellement en plein développement sur plusieurs plans de la vie municipale.

La Ville offre à ses citoyens et à toute personne qui visite son territoire les attraits suivants :

- Environnement naturel de qualité;
- Grande panoplie de services;
- Grande solidarité et sensibilité sociale;
- Coût abordable des habitations.

La Ville a un contexte démographique stable et équilibré :

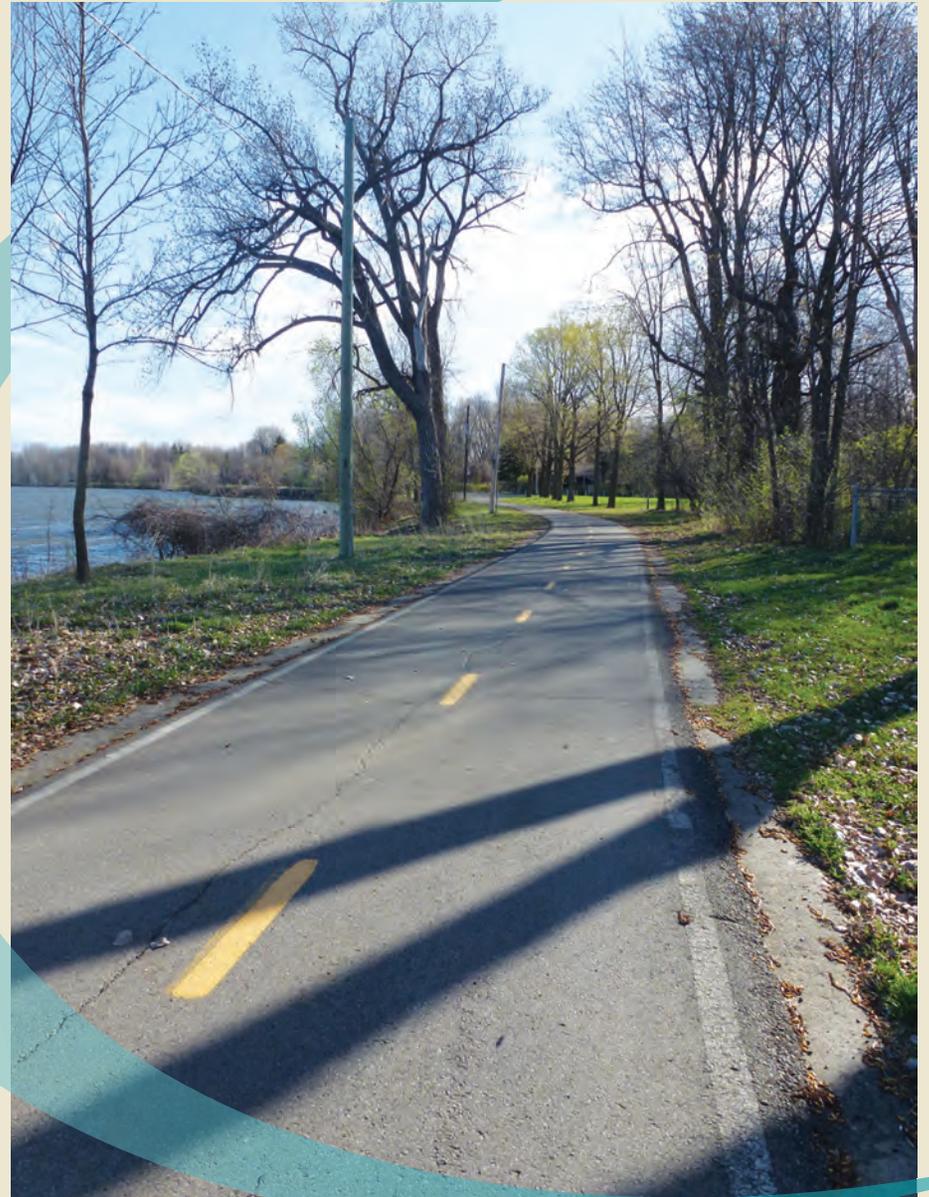
- Légère croissance de la population;
- Population vieillissante;
- Population bilingue à majorité francophone;
- Baisse de la population active et du chômage;
- Revenu annuel moyen élevé des ménages.



CHAMPS D'INTERVENTION

Dans le but d'élaborer un plan d'action cohérent, touchant l'ensemble des secteurs d'activités, la Ville de Châteauguay a ciblé 8 champs d'intervention dans lesquels seront réparties l'ensemble de ses actions.

1. L'administration, les communications et les bâtiments municipaux
2. Les loisirs, la culture, la bibliothèque et le tourisme
3. Les parcs & espaces verts
4. La sécurité publique
5. Les ressources humaines
6. Le transport collectif & adapté, la circulation, la signalisation et le stationnement
7. L'accessibilité des lieux & édifices publics et commerciaux
8. L'habitation



DÉFINITION DES TYPES D'INCAPACITÉS

Audition

Difficulté à entendre une conversation avec une autre personne ou dans un groupe d'au moins trois personnes.

Vision

Difficulté à voir les caractères d'un journal ou à voir clairement le visage de quelqu'un à quatre mètres de soi, même avec des lunettes ou de verres de contact.

Parole

Difficulté à parler ou à se faire comprendre.

Mobilité

Difficulté à marcher sur une distance de 400 mètres sans se reposer, à monter ou à descendre un escalier, à transporter un objet de cinq kilogrammes sur une distance de 10 mètres, à se tenir debout pendant plus de vingt minutes ou se déplacer d'une pièce à l'autre.

Agilité

Difficulté à se mettre au lit et à en sortir, à s'habiller ou à se déshabiller, à se pencher et à ramasser un objet, à couper les ongles d'orteils, à saisir ou à manier un objet avec les doigts, à tendre les bras dans toutes les directions ou à couper ses aliments.

Activités

Problème permanent de mémoire, de troubles d'apprentissage ou de perception, de difficultés intellectuelles d'attention ou d'hyperactivité, de déficience intellectuelle ou de limitation en raison d'un problème de santé mentale de plus de six mois ou d'une déficience intellectuelle.



Incapacité

Personne ayant déclaré être limité dans le genre ou la quantité d'activité physique qu'elle peut faire à la maison, à l'école, au travail ou dans d'autres activités en raison d'un état ou d'un problème de nature physique dont la durée est de plus de six mois et qui ne se trouve dans aucun des types non précisés d'incapacité susmentionnée.

DÉFINITION DES CATÉGORIES DE GRAVITÉ LIÉES À L'INCAPACITÉ

Légère

Personnes dépendantes (totalement ou partiellement) des autres pour les travaux ménagers lourds ou pour faire les courses, ou partiellement dépendantes pour les tâches ménagères quotidiennes ou préparation de repas.

Modérée

Personnes dépendantes des autres pour les sorties (courts trajets), pour l'exécution des tâches ménagères quotidiennes ou pour la préparation des repas.

Grave

Personnes dépendantes des autres pour les soins personnels (comme se laver, faire sa toilette, s'habiller ou manger) ou pour se déplacer dans la maison.



A) L'administration, les communications et les bâtiments municipaux : développer de meilleures habitudes et services à l'égard des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
La circulation dans certains bâtiments municipaux est difficile pour les personnes ayant une incapacité visuelle.	Faciliter la circulation des personnes ayant une incapacité visuelle dans les bâtiments municipaux.	Évaluer la nécessité de poser des bandes réfléchissantes dans les escaliers des bâtiments municipaux (cibler les lieux, le meilleur produit et s'informer des coûts).	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	Mouvement Action-Découverte, Institut Nazareth et Louis-Braille				X
		Poser des bandes réfléchissantes dans les escaliers de la salle Jean-Pierre Houde, Centre culturel G.-P.-Vanier.		Direction de la vie citoyenne		X		
Les personnes handicapées sont mal renseignées sur les services et actions offerts à leur égard par la Ville de Châteauguay.	Informers les citoyens sur les mesures prises par la Ville de Châteauguay.	Diffuser, faire connaître le plan d'action à l'égard des personnes handicapées à Châteauguay, notamment sur le Web.	Direction des communications et des relations publiques			X		
		Mettre en valeur les actions mises en place par la ville au minimum une fois par année.						X
		Ajouter pictogramme des lieux accessibles sur le plan de la ville.						X
Les services d'approvisionnement ainsi que les différentes directions de la Ville n'ont pas toujours le réflexe de tenir compte de la loi 56* (Article 61.3) concernant les acquisitions de biens et de services qui tiennent spécifiquement compte des besoins des personnes handicapées.	S'assurer que la Division approvisionnements de la Ville de Châteauguay informe le personnel de toutes les directions de l'application de l'article 61.3 de la loi 56* dans tous les secteurs.	Au besoin, rédaction et envoi de notes de service pour informer les directions de produits pertinents à leur service.	Direction des finances / Division approvisionnements	Office des personnes handicapées				X
		Poursuite des contacts avec l'Office des personnes handicapées pour obtenir une liste de fournisseurs ayant des produits adaptés.					X	
L'accessibilité est limitée dans certains bâtiments municipaux.	Améliorer l'accessibilité en faisant des réparations identifiées comme facilitantes.	Faire un portrait exhaustif de l'accessibilité des bâtiments municipaux afin de dresser une liste de priorités.	Direction de l'aménagement du territoire	Direction des travaux publics et du génie				X
		Faire un portrait exhaustif des stationnements municipaux.		Direction de la vie citoyenne				X
		École Modèle : Modification du pied de porte et installation de porte.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu				X



A) L'administration, les communications et les bâtiments municipaux : SUITE

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
La circulation est dangereuse à certaines intersections.	Permettre aux personnes à mobilité réduite un maximum d'accès aux voies de circulation même durant la période hivernale.	Formation du personnel des T.P. en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille/CISSS Montérégie centre.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu				X	
En raison de certaines difficultés cognitives, certains citoyens ont de la difficulté à comprendre les informations et consignes qui leur sont transmises par l'administration municipale.	Servir l'ensemble des citoyens en tenant compte de leurs difficultés de compréhension.	Développer des services d'aide avec des partenaires.	Direction des finances	CSSS			X	
		Formation du personnel.	Toute direction service client			X		
La signalisation interne de la bibliothèque n'est pas adaptée aux besoins des personnes en situation d'handicap.	Améliorer la mobilité des personnes en situation d'handicap qui fréquentent la bibliothèque	Modifier la signalisation interne de la bibliothèque pour qu'elle réponde aux besoins des personnes en situation d'handicap.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	Direction de la vie citoyenne/ Division culture et projets spéciaux			X	
Les personnes en situation d'handicap sont mal informées de notre offre de services adaptés à leur situation.	Améliorer la diffusion d'information sur les services adaptés pour les personnes en situation d'handicap.	Ajout d'une section « Services adaptés » au site Web de la ville.	Direction des communications et des relations publiques				X	
La gestion du système d'aide à l'audition n'est pas efficiente.	Améliorer de la gestion du système d'aide à l'audition disponible dans nos salles de spectacle.		Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu				X	
Lors des spectacles au Pavillon de l'île en formule cabaret, aucune place n'est réservée aux personnes en fauteuil roulant.	Identifier des places réservées aux fauteuils roulants.	Identification de places pour fauteuils roulants à la salle de spectacle du Pavillon de l'île lors des spectacles en formule cabaret dans le plan de salle.	Direction des communications et des relations publiques		X			
Les locaux de la caserne de pompiers sont difficilement accessibles aux personnes avec un handicap.	Rendre les locaux de la caserne de pompiers accessibles aux personnes avec un handicap.	Adapter la porte d'entrée principale de la caserne aux besoins des personnes avec un handicap.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	Service de sécurité incendie			X	



B) Les loisirs, la culture, la bibliothèque et le tourisme : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
La population mal voyante n'avait pas accès à un vélo dans la ville.	Mettre un vélo biplace adapté, à la disposition des personnes handicapées accompagnées.	Renouveler l'entente avec le Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay.	Direction de la vie citoyenne		X			
Les enfants handicapés ne pouvaient pas accéder au programme de camp de jour d'été offert par la municipalité.	Consolider le nouveau modèle d'intégration mis en place (camp de jour d'été + relâche scolaire).	Embauche de 3 intervenants à l'intégration en soutien au Coordonnateur adjoint responsable. Ces intervenants devront faire des interventions terrain avec les enfants du programme d'intégration ainsi qu'avec le personnel concerné.	Direction de la vie citoyenne / Division culture et projets spéciaux		X			
		Promotion du poste d'animateur spécialisé à l'intégration en charge des interventions demandant plus de formation et d'expérience.			X			
		Poursuivre le travail de formation du personnel et d'organisation du travail pour la poursuite de l'intégration des enfants en situation de handicap dans le programme Activ'Été.		Mouvement Action-Découvertes	X			
		Création du guide des programmes à l'intégration.			X			
		Amélioration du formulaire de demande d'adhésion en ligne.			X			
		Création d'un comité d'analyse de demande + aviseur.			X			
Les personnes avec un handicap visuel ont accès à moins de documents offerts par la bibliothèque.	Augmenter l'offre de lecture.	Poursuivre l'acquisition de livres à gros caractères, l'achat d'audio-livres et de livres numériques.	Direction de la vie citoyenne / Division Bibliothèque		X			
		Maintenir l'offre de service relative au logiciel Zoomtext et en faire la promotion.		Direction des communications et des relations publiques		X		
		Être la courroie de transmission pour le service québécois du livre adapté (SQLA) et en faire la promotion.			X			
Les jeunes ayant un handicap visuel participent peu au Club de lecture.	Augmenter la participation de jeunes ayant un handicap visuel au Club de lecture.	Faire la promotion du Club de lecture auprès des jeunes ayant un handicap visuel.	Direction de la vie citoyenne / Division Bibliothèque			X		
Amélioration du programme d'accompagnement lors des activités de loisirs (spectacles).	Promotion de la carte accompagnement.	Adhésion au programme « Carte accompagnement loisir ».	Direction de la vie citoyenne / Division culture et projets spéciaux	Zone loisirs Montérégie	X			





C) Les parcs et espaces verts : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
L'aménagement des parcs et espaces verts ne permet pas un accès facile aux personnes à mobilité réduite.	Assurer l'aménagement de certains espaces et équipements dans les parcs municipaux.	Au besoin, prévoir l'achat de mobilier urbain adapté lors du réaménagement d'un parc municipal identifié en 2015.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu			X		

D) La sécurité publique : accroître le sentiment de sécurité et l'efficacité en situation d'urgence

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
Lors de situation d'urgence, tous les citoyens étaient traités comme nécessitant une évacuation et une prise en charge égales, selon l'événement survenu.	Offrir un programme volontaire qui permet de connaître les besoins en cas d'urgence des personnes âgées ou handicapées.	Mettre sur pied des procédures de mise à jour de la liste confidentielle des personnes handicapées à mobilité réduite pouvant requérir une aide particulière en situation d'urgence (police, incendie).	Service de sécurité incendie	Service de police de Châteauguay			X	
Lors de situation d'urgence, tous les citoyens étaient traités comme nécessitant une évacuation et une prise en charge égales, selon l'événement survenu.	Offrir un programme adapté aux personnes seules ayant des besoins spéciaux et une mobilité réduite.	Poursuivre l'appui au programme volontaire PAIR offert par l'organisme communautaire Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay pour toutes personnes handicapées et aînés vivants seuls.	Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay		X			
		Entente avec Autobus Transport adapté lors d'intervention d'urgence.						X

E) Ressources humaines : faciliter l'intégration professionnelle des personnes handicapées, formation continue du personnel municipal en place

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
Les personnes vivant avec un handicap peuvent nécessiter des services municipaux adaptés.	Avoir un personnel municipal attentif et conscient des besoins des personnes vivant avec une incapacité.	Assurer la formation continue des réceptionnistes, agents de bureau et du personnel qui offrent un service direct aux citoyens.	Direction des ressources humaines	Tous les services qui donnent un service direct aux citoyens / Organismes de formation			X	
		Faire un bilan mi-parcours des actions prévues au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.						X
		Sensibiliser les membres du comité de gestion aux réalités des personnes vivant avec un handicap et des services dont elles ont besoin.	Direction de la vie citoyenne	Organismes communautaires pour personnes vivant avec un handicap		X		
Comme presque partout ailleurs, Châteauguay, l'employeur et les groupes représentant le personnel syndiqué arrivent mal à offrir un emploi aux personnes handicapées.	Augmenter le pourcentage des personnes vivant avec un handicap à accéder aux emplois offerts par la Ville de Châteauguay.	À chaque ouverture de poste qui est susceptible d'être occupé par une personne handicapée, assurer sa publicité auprès des organismes d'appui à la recherche d'emploi des personnes handicapées.	Direction des ressources humaines			X		
Les personnes vivant avec une incapacité peuvent nécessiter des aménagements pour faciliter leur intégration et leur efficacité dans le milieu de travail.	Faciliter l'intégration des personnes vivant avec des incapacités dans le milieu du travail.	Arrimer les mesures déjà prévues dans le Programme d'accès à l'égalité réalisé par les Ressources humaines au plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018.	Direction des ressources humaines	Direction concernée		X		
Les problèmes de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou une maladie mentale sont souvent ignorés ou méconnus par les représentants des services policiers ou à la Cour municipale.	Sensibiliser le personnel, le Service de police et la Cour municipale à la déficience intellectuelle, la santé mentale et à tout autre type de handicap.	Continuer la collaboration des services policiers et judiciaires sur ces problématiques en offrant notamment au personnel policier, juge et personnel de la Cour municipale, une formation afin de les sensibiliser à la clientèle ayant une maladie mentale ou étant en situation de déficience intellectuelle.	Service de la sécurité publique Services de sécurité incendie Cour municipale	Ressources humaines Maison sous les arbres Les Toits d'Émile CSSS Mouvement Action-Découverte CAVAC			X	
Les difficultés rencontrées par les enfants handicapés de participer activement au camp de jour de la Ville.	Intégrer les enfants ayant un handicap aux différents secteurs du camp de jour.	Formation du personnel du camp de jour dans le domaine de l'intégration des enfants ayant un handicap (connaissances, outils, etc.).	Direction de la vie citoyenne	Direction des ressources humaines		X		
Les personnes handicapées ne connaissent pas les possibilités d'emplois qui leur sont accessibles à la ville de Châteauguay.	Améliorer la diffusion d'informations faisant état de notre ouverture à accueillir les personnes handicapées.	Participer au Salon de l'emploi CJE afin de promouvoir nos emplois accessibles aux personnes handicapées.	Direction des ressources humaines			X		



F) Le transport collectif et adapté, la circulation, la signalisation et le stationnement : améliorer l'accessibilité et les commodités relatives au transport

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
Les trottoirs dans certaines rues de la municipalité sont dans un état qui pose un problème de sécurité pour le déplacement des personnes handicapées.	Faire l'évaluation de la situation des descentes de trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.	Mettre en œuvre le programme quinquennal de réfection et de remplacement des trottoirs dans la ville.	Direction de l'aménagement du territoire / Division urbanisme et environnement	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	X			
La circulation est dangereuse à certaines intersections.	Entretenir régulièrement les traverses sonores adaptées.	Valider la conformité des installations des traverses sonores avec l'accompagnement des services professionnels de l'Institut Nazareth Louis-Braille.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	Institut Nazareth Louis-Braille	X			
		Mettre en place ce plan de vérification en continu et annuellement.			X			
	Installer, à la demande des parents d'enfants sourds, des pictogrammes avec une oreille près de leur résidence afin de sensibiliser les automobilistes.	Informers les citoyens de façon régulière de cette possibilité.	Direction des communications et des relations publiques	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu				X
Les personnes handicapées n'ont pas accès à un service de transport collectif de même niveau que les personnes dites bien portantes.	Intégrer les préoccupations des personnes handicapées ou à mobilité réduite à celles relatives au transport en commun de la municipalité.	Engager des discussions avec EXO sur les préoccupations et besoins des personnes handicapées à l'égard du transport en commun.	Direction générale Mairie	R.U.T.A.C.	X			
La circulation est dangereuse à certaines intersections.	Permettre aux personnes à mobilité réduite un maximum d'accès aux voies de circulation même durant la période hivernale.	Prévoir l'évaluation et la formation du personnel de déneigement des trottoirs pour faciliter la circulation des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	Direction des ressources humaines et de la vie citoyenne RUTAC				X
		Installation de plaques podotactiles aux descentes de trottoirs (intersections) lors de nouvelles constructions/réparations.				X		

G) L'accessibilité des lieux & édifices publics et commerciaux : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Partenaire	Réalisation			
					En continu	Oui	En partie	Non
L'accessibilité à certains bâtiments commerciaux est limitée pour certaines personnes avec des incapacités.	Augmenter le nombre de bâtiments commerciaux accessibles.	Faire un inventaire et une compilation des normes à suivre pour les bâtiments autres que municipaux.	Direction de l'aménagement du territoire		X			



PLAN D'ACTION 2021

A) L'administration, les communications et les bâtiments municipaux : développer de meilleures habitudes et services à l'égard des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
Les personnes handicapées sont mal renseignées sur les services et actions offerts à leur égard par la Ville de Châteauguay.	Informers les citoyens sur les mesures prises par la Ville de Châteauguay.	Diffuser le plan d'action à l'égard des personnes handicapées à Châteauguay, notamment sur le Web.	Direction des communications et des relations publiques	En continu
		Mettre en valeur les actions mises en place par la ville au minimum une fois par année.		
Les services d'approvisionnement ainsi que les différentes directions de la Ville n'ont pas toujours le réflexe de tenir compte de la loi 56* (Article 61.3) concernant les acquisitions de biens et de services qui tiennent spécifiquement compte des besoins des personnes handicapées.	S'assurer que la division approvisionnements de la Ville de Châteauguay informe le personnel de toutes les directions de l'application de l'article 61.3 de la loi 56* dans tous les secteurs.	Informers le personnel cadre de l'article 61.3 de la loi 56* et de ses retombées sur leurs services.	Direction des finances / Division approvisionnements	En continu
		Au besoin, appuyer les recherches de produits et services nécessaires aux employés en situation d'handicap et à la fourniture de services pour les citoyens.		
En raison de leur handicap certains citoyens ne peuvent avoir librement accès aux bureaux de votation lors d'élections.	Donner accès à des services administratifs aux personnes ayant un handicap.	Les 8 bureaux de votation seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.	Direction du greffe et du contentieux	2021
Lors des spectacles au Pavillon de l'île en formule cabaret, aucune place n'est réservée aux personnes en fauteuil roulant.	Identifier des places réservées aux fauteuils roulants.	Identifier des places pour fauteuils roulants à la salle de spectacle du Pavillon de l'île lors des spectacles en formule cabaret dans le plan de salle.	Direction de la vie citoyenne	2021
Lors de la rédaction du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, les besoins des personnes handicapées et les contraintes administratives ainsi que budgétaires des différentes directions concernées n'étaient pas toujours prises en considérations.	Intégrer l'ensemble des acteurs concerné dans la rédaction du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Créer un comité avisier pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées formé des citoyens et de fonctionnaires de la Ville.	Direction de la vie citoyenne	2021



B) Les loisirs, la culture, la bibliothèque et le tourisme : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
La population mal voyante n'avait pas accès à un vélo dans la ville.	Mettre un vélo biplace adapté, à la disposition des personnes handicapées accompagnées.	Renouveler l'entente avec la Fondation Compagnom.	Direction de la vie citoyenne	2021
Les enfants handicapés ne pouvaient pas accéder au programme de camp de jour d'été offert par la municipalité.	Consolider le nouveau modèle d'intégration mis en place, (camp de jour + relâche scolaire).	Embauche de 3 intervenants à l'intégration en soutien au Coordonnateur adjoint responsable. Cet intervenant devra faire des interventions terrain avec les enfants du programme d'intégration ainsi qu'avec le personnel concerné.	Direction de la vie citoyenne	En continu
		Promotion du poste d'animateur spécialisé à l'intégration en charge des interventions demandant plus de formation et d'expérience.		
		Poursuivre le travail de formation du personnel et d'organisation du travail pour la poursuite de l'intégration des enfants en situation de handicap dans le programme Activ'Été.		
		Création du guide des programmes à l'intégration.		
		Amélioration du formulaire de demande d'adhésion en ligne.		
		Création d'un comité d'analyse de demande + aviséur.		
Les personnes avec un handicap visuel ont accès à moins de documents offerts par la bibliothèque.	Augmenter l'offre de lecture.	Poursuivre l'acquisition de livres à gros caractères, l'achat d'audio-livres et de livres numériques.	Direction de la vie citoyenne	En continu
		Maintenir l'offre de service relative au logiciel Zoomtext et en faire la promotion.		
		Être la courroie de transmission pour le service québécois du livre adapté (SQLA) et en faire la promotion.		
Les jeunes ayant un handicap visuel participent peu au Club de lecture.	Augmenter la participation de jeunes ayant un handicap visuel au Club de lecture.	Faire la promotion du Club de lecture auprès des jeunes ayant un handicap visuel.	Direction de la vie citoyenne	2021
Amélioration du programme d'accompagnement lors des activités de loisirs (spectacles).	Promotion de la carte accompagnement.	Adhésion au programme « Carte accompagnement loisir ».	Direction de la vie citoyenne	2021



C) Les parcs et espaces verts : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
L'aménagement des parcs et espaces verts ne permet pas un accès facile aux personnes à mobilité réduite.	Assurer l'aménagement de certains espaces et équipements dans les parcs municipaux.	Installation de mobilier urbain dans 4 parcs de jeux d'eau.	Direction de la vie citoyenne / Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu.	2021

D) La sécurité publique : accroître le sentiment de sécurité et l'efficacité en situation d'urgence

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
Lors de situation d'urgence, tous les citoyens sont traités comme nécessitant une évacuation et une prise en charge égales, selon l'événement survenu.	Offrir un programme volontaire qui permet de connaître les besoins en cas d'urgence des personnes âgées ou handicapées.	Mettre à jour de la liste confidentielle des personnes handicapées à mobilité réduite pouvant requérir une aide particulière en situation d'urgence (police, incendie).	Service de sécurité incendie	En continu
Lors de situation d'urgence, tous les citoyens sont traités comme nécessitant une évacuation et une prise en charge égales, selon l'événement survenu.	Offrir un programme adapté aux personnes seules ayant des besoins spéciaux et une mobilité réduite.	Poursuivre l'appui au programme volontaire PAIR offert par l'organisme communautaire Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay pour toutes personnes handicapées et aînés vivants seuls.	Service de police de Châteauguay	En continu

E) Ressources humaines : faciliter l'intégration professionnelle des personnes handicapées, formation continue du personnel municipal en place

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
Comme presque partout ailleurs, Châteauguay, l'employeur et les groupes représentant le personnel syndiqué arrivent mal à offrir un emploi aux personnes handicapées.	Augmenter le pourcentage des personnes vivant avec un handicap à accéder aux emplois offerts par la Ville de Châteauguay.	À chaque ouverture de poste qui est susceptible d'être occupé par une personne handicapée, assurer sa publicité auprès des organismes d'appui à la recherche d'emploi des personnes handicapées.	Direction des ressources humaines	En continu
Les difficultés rencontrées par les enfants handicapés de participer activement au camp de jour de la Ville.	Intégrer les enfants ayant un handicap aux différents secteurs du camp de jour.	Formation du personnel du camp de jour dans le domaine de l'intégration des enfants ayant un handicap (connaissances, outils, etc.).	Direction de la vie citoyenne	En continu
Les gestionnaires des différentes directions de la Ville sont parfois non sensibilisées sur les difficultés que peuvent rencontrer les personnes vivant avec un handicap.	Augmenter la sensibilité des cadres de la Ville aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes vivant avec un handicap.	Organiser un mini-rallye en fauteuil roulant ou activité similaire pour les cadres de la Ville.	Direction des ressources humaines	2021



F) Le transport collectif et adapté, la circulation, la signalisation et le stationnement : améliorer l'accessibilité et les commodités relatives au transport

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
Les trottoirs dans certaines rues de la municipalité sont dans un état qui pose un problème de sécurité pour le déplacement des personnes handicapées.	Faire l'évaluation de la situation des descentes de trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.	Mettre en œuvre le programme quinquennal de réfection et de remplacement des trottoirs dans la ville.	Division du génie et bureau de projets	2021
La circulation est dangereuse à certaines intersections.	Permettre aux personnes à mobilité réduite un maximum d'accès aux voies de circulation même durant la période hivernale.	Prévoir l'évaluation et la formation du personnel de déneigement des trottoirs pour faciliter pour la circulation des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.	Direction des travaux publics et de l'hygiène du milieu	2021

G) L'accessibilité des lieux & édifices publics et commerciaux : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics

Obstacles à l'intégration	Objectifs proposés	Mesures prévues	Responsable	Échéancier
L'accessibilité à certains bâtiments commerciaux est limitée pour certaines personnes avec des incapacités.	Augmenter le nombre de bâtiments commerciaux accessibles.	Faire un inventaire et une compilation des normes à suivre pour les bâtiments autres que municipaux.	Direction de l'aménagement du territoire	En continu



Châteauguay



ville.chateauguay.qc.ca

Juin 2021

